



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

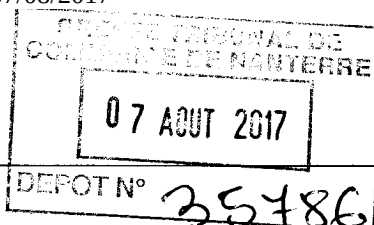
Numéro de gestion : 2010 B 00499

Numéro SIREN : 519 634 687

Nom ou dénomination : IMPACT MANAGER

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2017 sous le numéro de dépôt 35786

IMPACT MANAGER
92130 ISSY LES MOULINEAUX



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

CERTIFIÉ CONFORME

Le Président

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540
Total	540

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2017

Formulaire obligatoire (art. 393 Septies
A du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise IMPACT MANAGERNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 1 RUE CLAUDE MATRAT92130 ISSY LES MOULINEAUXNuméro SIRET * 5 1 9 6 3 4 6 8 7 0 0 0 1 5Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le <u>3 1 0 3 2 0 1 7</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 0 3 2 0 1 6</u>	
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 685			
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	1 685			
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070				
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	074	1 535	1 535	1 421	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	34 162	34 162	34 000	
	Disponibilités	084	086	539	539	1 675	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	36 236	36 236	37 096	
Total général (I+II)		110	112	37 921	1 685	36 236	37 096
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000	10 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 000	1 000		
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	26 583	26 583		
	Report à nouveau	134		(1 027)			
	Résultat de l'exercice	136		(860)	(1 027)		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		35 696	36 556		
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		540	540		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172				
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		540	540		
	Total général (I + II + III)	180		36 236	37 096		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

as

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302, 303 du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise IMPACT MANAGER		Exercice N clos le 31/12/2017							Exercice N-1 clos le 31/12/2016								
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13	1	0	3	2	0	1	7	13	1	0	3	2	0	1	6
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209								210							
	Production vendue	biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215								214							
				217															
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222						
	Production immobilisée *												224						
	Subventions d'exploitation reçues												226						
	Autres produits												230						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232						
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234					
Variation de stock (marchandises) *													236						
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)													238						
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *													240						
Autres charges externes * :													242		896		1 193		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243									244		127		118		
Rémunérations du personnel *													250						
Charges sociales (cf. renvoi 380)													252						
Dotations aux amortissements *													254						
Dotations aux provisions												256							
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259										262							
		260																	
Total des charges d'exploitation (II)												264		1 023		1 311			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270		(1 023)		(1 311)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers												280		162		284		
	Produits exceptionnels												290						
	Charges financières												294						
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347									300							
			348																
	Impôts sur les bénéfices *												306						
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310		(860)		(1 027)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318						
	Provisions non déductibles *												322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247											330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option												251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													997					
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986																
Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexies A)		981																	
ZFA (44. quaterdecies)		345																	
Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987																	
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989																	
DÉDUCTIONS	Investissements outre-mer	344																	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655																	
	Crédit d'impôt sur les sociétés (44. quaterdecies)	346																	
	Crédit d'impôt sur le revenu (44. quaterdecies)	346																	
	Crédit d'impôt sur les sociétés (44. quaterdecies)	346																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												352				354		860	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356							
Déficits antérieurs reportables : * 8.....3,66 dont imputés sur le résultat :																360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS												370				372		860	

CP

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : IMPACT MANAGERNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 685	472		474		476	1 685		1 685
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	1 685	492		494		496	1 685		1 685

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 685	562		564		566	1 685	
TOTAL		570	1 685	572		574		576	1 685	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578		580		582		584		586		588
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)										591	
TOTAL						596		585		597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : IMPACT MANAGERNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	8 366
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	8 366
Déficits de l'exercice	860	860
Total des déficits restant à reporter	870	9 226

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	114
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 7

N° SIRET 5 1 9 6 3 4 6 8 7 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMPACT MANAGER

ADRESSE (voie) 1 RUE CLAUDE MATRAT

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SIRAUDIN Prénom(s) ARNAUD

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 230966 N° Département 92 Commune NEUILLY SUR SE Pays

Adresse : N° 1 Voie RUE CLAUDE MATRAT

Code postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

al

IMPACT MANAGER

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 1 rue Claude Matrat - ISSY LES MOULINEAUX (Hauts de Seine)

519634687 RCS NANTERRE

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	NATURE DES INDICATIONS (en euros)	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014	31/03/2013
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
a)	Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b)	Nombre d'actions ordinaires existantes	100	100	100	100	100
c)	Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
d)	Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
	Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
	Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
2 - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE						
a)	Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	0	0	0
b)	Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-860	-1 027	-1 126	-1 374	-1 296
c)	Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0
d)	Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e)	Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-860	-1 027	-1 267	-1 699	-1 850
f)	Résultat distribué	0	0	0	0	0
3 - RESULTAT PAR ACTION						
a)	Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	-8.60	10.27	-11.26	-13.74	-12.96
b)	Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-8.60	10.27	-12.67	-16.99	-18.50
c)	Dividende attribué à chaque action	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4 - PERSONNEL						
a)	Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	0	0	0	0	0
b)	Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	0
c)	Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	0	0	0	0	0

DL

IMPACT MANAGER

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 1 rue Claude Matrat

92130 ISSY LES MOULINEAUX

519 634 687 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUILLET 2017

Le soussigné Arnaud Roland Marie SIRAUDIN, associé unique et président de la société IMPACT MANAGER, a établi, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017, le présent rapport sur la situation et l'activité de ladite société durant l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 0 € contre 0 €.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 023 €.

Le résultat d'exploitation ressort à -1 023 € contre -1 311 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -860 €.

Ce résultat se trouve en progression par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -1 027 €.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un déficit de -860.17 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	-860.17 €
- Une somme de	-860.17 €
A due concurrence sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de	26 583.16 €
qui ressortira ainsi à	25 722.99 €

Puis

- D'amortir le solde du compte "Report à Nouveau", s'élevant à	-1 027.39 €
A due concurrence sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de	25 722.99 €
qui ressortira ainsi à	24 695.60 €

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

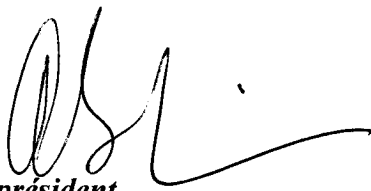
Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017.


Le président

IMPACT MANAGER

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 1 rue Claude Matrat

92130 ISSY LES MOULINEAUX

519 634 687 RCS NANTERRE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE

RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUILLET 2017

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2017, s'élevant à 860.17 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	-860.17 €
- Une somme de	-860.17 €
A due concurrence sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de	26 583.16 €
qui ressortira ainsi à	25 722.99 €

L'associé unique décide également :

- D'amortir le solde du compte "Report à Nouveau", s'élevant à	-1 027.39 €
A due concurrence sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de	25 722.99 €
qui ressortira ainsi à	24 695.60 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président

